



# RAPPORT DES RÉSULTATS 2016

PROGRAMME D'APPUI À LA MISE EN PLACE DES ENTITÉS  
DÉCENTRALISÉES DANS LA RÉGION DE DOSSO  
PHASE 2 – PAMED 2 ET PAMED2 EXTENSION–



NB : Le présent rapport concerne à la fois PAMED 2 et PAMED 2 Extension

<b>ACRONYMES .....</b>	<b>4</b>
<b>1 APERÇU DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>5</b>
1.1 FICHE D'INTERVENTION .....	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE .....	7
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE .....	8
1.3.1 <i>Pertinence</i> .....	8
1.3.2 <i>Efficacité</i> .....	8
1.3.3 <i>Efficiéce</i> .....	9
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i> .....	9
1.4 CONCLUSION .....	10
<b>2 MONITORING DES RESULTATS.....</b>	<b>11</b>
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE .....	11
2.1.1 <i>Contexte général</i> .....	11
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i> .....	11
2.1.3 <i>Contexte de gestion: modalités d'exécution</i> .....	11
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i> .....	11
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	12
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	12
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	13
2.2.3 <i>Impact potentiel</i> .....	15
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 .....	17
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	17
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	18
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	18
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2 .....	21
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	21
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	21
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	22
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3 .....	24
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	24
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	24
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	24
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4 .....	27
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	27
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	28
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	28
LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2017 AU NIVEAU DE CE RESULTAT INCLUENT :.....	29
2.7 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5 .....	30
2.7.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	30
2.7.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	30
2.7.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	30
2.8 THEMES TRANSVERSAUX .....	32
2.8.1 <i>Genre</i> .....	32
2.8.2 <i>Environnement</i> .....	32
2.8.3 <i>Autre</i> .....	32

2.9	GESTION DES RISQUES .....	33
<b>3</b>	<b>PILOTAGE ET APPRENTISSAGE .....</b>	<b>37</b>
3.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	37
3.2	RECOMMANDATIONS .....	37
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES .....	37
<b>4</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>38</b>
4.1	CRITERES DE QUALITE .....	38
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	41
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR .....	46
4.4	APERÇU DES MoRE RESULTS.....	50
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » .....	50
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION .....	50

## Acronymes

ANFICT	Agence Nationale pour le Financement des Collectivités Territoriales
APELDA	Projet d'Appui à l'Élevage dans la région de Dosso et le département d'Aderbissinat
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
CCC	Cadre Communal de Concertation
CO	Contrat d'Objectif
COFOB	Commission Foncière de Base
COFOCOM	Commission Foncière Communale
COFODEP	Commission Foncière Départementale
CT	Collectivité Territoriale
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
FBSA	Fonds Belge de Sécurité Alimentaire
FDC	Fonds de Développement Communal
I 3 N	Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
I NS	Institut National de la Statistique
LUXDEV	Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement
M&E	Monitoring et évaluation
O P	Organisation de Producteurs
OSV	Observatoires de Suivi de la Vulnérabilité
PAMED 2	Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées dans la région de Dosso, Phase 2
PASEL	Projet d'Appui au Secteur de l'Élevage
PDC	Plan de Développement Communal
PIA	Programmes d'Investissements Annuel
PTF	Partenaire Technique et Financier
SCAP/RU	Système communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgences
STD	Service Technique Déconcentré de l'État
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGAT	Unité de Gestion et d'Appui Technique

# 1 Aperçu de l'intervention

## 1.1 Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées de la région de Dosso, phase 2 (PAMED 2)
<b>Code de l'intervention</b>	NER 10 030 11 NER 12 032 11
<b>Localisation</b>	12 communes de la région de Dosso en République du Niger (initialement 14 communes)
<b>Budget total</b>	<p>1) <b>Royaume de Belgique : 8 900 196 €</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• FBSA : 4.500.000 €</li> <li>• PIC : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 4.000.000 €</li> <li>○ + 800 000 € (reliquat ARMFD2)</li> <li>○ 100 196 € (reliquat PAMED 1)</li> <li>○ - 500 000 € (Réduction budgétaire)</li> </ul> </li> </ul> <p>2) <b>Gouvernement Luxembourg</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>LuxDev/NIG 018 : 720 000 €</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 340 000 € (Cofinancement AEP Kiéché)</li> <li>○ 380 000 € (Avenant 1)</li> </ul> </li> </ul> <p>3) <b>Total Budget Belgique et Luxembourg :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>9 620 196,00 €</b></li> </ul> <p>4) <b>Total contribution nigérienne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>960 610 € (valorisation de contribution diverses)</b></li> </ul>
<b>Institution partenaire</b>	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15/09/2011: PAMED 2</li> <li>• 03/07/2013: PAMED 2 Extension</li> </ul>
<b>Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 01/05/2012 : PAMED 2</li> <li>• 03/07/2013 : PAMED 2 Extension</li> </ul>
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30/04/2016 : PAMED 2</li> <li>• 30/04/2018 : PAMED 2 Extension</li> </ul>
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15/09/2017 : PAMED 2</li> <li>• 02/07/2018 : PAMED 2 Extension</li> </ul>
<b>Groupes cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 communes</li> <li>• Services techniques déconcentrés</li> <li>• Région de Dosso (collectivité territoriale)</li> <li>• Organisations du secteur privé et de la société civile</li> </ul>
<b>Impact 1</b>	Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire dans la région de Dosso
<b>Out-come</b>	La gouvernance locale dans le domaine de la sécurité alimentaire est améliorée dans la région de Dosso

<sup>1</sup> L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat  
PAMED2 & PAMED 2 Extension - Rapport des résultats 2015

<b>Outputs</b>	R1 : Les mécanismes de gouvernance locale sont développés et mis en œuvre conformément au processus de décentralisation
	R2 : Les acteurs du développement local (CT, STD, Société civile et acteurs privés) ont la capacité de jouer leur rôle dans l'amélioration de la sécurité alimentaire
	R3 : Sous l'impulsion des Collectivités locales, des investissements sont réalisés et des services sont mis en place pour améliorer durablement la sécurité alimentaire dans 14 communes vulnérables
	R4 : Les dispositifs de suivi, d'apprentissage et de coordination sont fonctionnels dans les 14 communes et au niveau de la région et alimentent la réflexion régionale et nationale sur l'amélioration de la sécurité alimentaire dans un contexte de décentralisation
	R5 : Les femmes membres des groupements appuyés par le projet ont réduit leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et leurs tâches domestiques ont été allégées.
<b>Année couverte par le rapport</b>	Du 01 janvier au 31 décembre 2016

## 1.2 Exécution budgétaire

	Budget (millier €)	Dépenses (millier €)					2016	Solde (millier €)	Taux de déboursement à la fin de l'année 2016	
		2011	2012	2013	2014	2015				
PAMED 2	<b>Total Résultats</b>	3 150,55	0	117,52	690,97	1 122,91	923,49	272,15	23,50	99%
	Output 1	454,399	0	17,52	157,86	213,62	60,46	7,03	- 2,09	100%
	Output 2	206,567	0	19,91	55,98	87,33	43,24	0,41	- 0,30	100%
	Output 3	2 356,99	0	48,36	450,63	802,42	779,27	249,80	26,52	99%
	Output 4	132,589	0	31,72	26,5	19,54	40,52	14,91	- 0,61	100%
	Output 5	0	0	0	0	-	-	-	-	-
	<b>Total Moyens généraux</b>	1 449,65	52,95	230,85	291,41	324,99	372,87	163,03	13,55	99%
	<b>Total Réserve</b>	0	0	0	0	-	-	-	-	-
	<b>Total PAMED 2</b>	4 600,20	52,95	348,37	982,38	1 447,90	1 296,36	435,18	37,06	99%
PAMED 2 EXTENSION	<b>Total Résultats</b>	3 494,50	0,00	0,00	0,00	0,00	184,03	1 182,25	2 128,21	39%
	Output 1	179,272	0	0	0	0	9,14827	98,17	71,95	60%
	Output 2	112,72	0	0	0	0	0	53,91	58,81	48%
	Output 3	1 679,12	0	0	0	0	0	903,47	775,65	54%
	Output 4	126,079	0	0	0	0	0	22,05	104,03	17%
	Output 5	1 397,31	0	0	0	0	174,88523	104,66	1 117,77	20%
	<b>Total Moyens généraux</b>	1 515,50	0	0	50,343	166,90015	224,80634	300,32	773,13	49%
	<b>Total Réserve</b>	10	0	0	0	0	0	0	10,00	0%
	<b>Total Extension</b>	5 020,00	0,00	0,00	50,34	166,90	408,84	1 482,57	2 911,34	42%
TOTAL GENERAL PAMED2+EXTENSION	<b>Total Résultats</b>	6 645,05	0,00	117,51	690,97	1 122,91	1 107,53	1 454,40	2 151,73	68%
	Output 1	633,67	0,00	17,52	157,86	213,62	69,61	105,20	69,86	89%
	Output 2	319,29	0,00	19,91	55,98	87,33	43,24	54,31	58,51	82%
	Output 3	4 036,12	0,00	48,36	450,63	802,42	779,27	1153,27	802,17	80%
	Output 4	258,67	0,00	31,72	26,50	19,54	40,52	36,96	103,42	60%
	Output 5	1397,31	0,00	0,00	0,00	0,00	174,89	104,66	1117,77	20%
	<b>Total Moyens généraux</b>	2 965,14	52,95	230,85	341,75	491,89	597,67	463,35	786,68	73%
	<b>Total Réserve</b>	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0%
	<b>Total général</b>	9 620,19600	52,95	348,36	1 032,72	1 614,80	1 705,20	1 917,76	2 948,41	69%

## 1.3 Autoévaluation de la performance

### 1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le contexte global d'intervention du Programme n'a pas connu de changements importants. Il reste marqué par l'insuffisance des capacités des acteurs locaux et l'insécurité alimentaire. La politique de décentralisation reste une réforme majeure de l'Etat nigérien. L'objectif spécifique et les résultats attendus du PAMED 2 restent ainsi très pertinents par rapport aux besoins du groupe cible notamment en matière de renforcement de la gouvernance locale, de renforcement des capacités des acteurs locaux et de réalisation d'investissements dans le domaine de la sécurité alimentaire.

La stratégie d'intervention du PAMED 2 axée sur la maîtrise d'ouvrage intégrale et l'appui budgétaire aux communes. A ce titre, les fonds sont mis à la disposition des communes qui ont la responsabilité du processus d'investissements selon les règles et procédures nationales (sélection, passation des marchés, mise en valeur). Par ailleurs dans le cadre des activités de renforcement de capacités et des activités de gouvernance communale, le PAMED 2 utilise largement les outils et procédures du Niger. Le PAMED 2 est donc en phase avec la politique nationale de décentralisation et reste aligné sur les procédures nationales en matière budgétaire, comptable, de marchés publics et satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide.

### 1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

L'objectif spécifique et les résultats connaissent un bon niveau de réalisation. Le Programme a maintenu les efforts entrepris en vue de juguler les difficultés majeures apparues dans la mise en œuvre du programme (marchés publics intercommunaux, ONG d'appui conseil, ANO, etc.). De façon globale, l'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome qui sera atteint avec quelques minimes restrictions.



### 1.3.3 Efficience

	Performance
<b>Efficience</b>	B

La majorité des outputs est livrée dans les délais et dans les limites budgétaires même si l'on note quelques décalages parfois. L'évaluation montre que le taux de réalisation des outputs est de 78%. En matière de gouvernance communale comme en matière de sécurité alimentaire, les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes notamment de qualité et de timing

### 1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
<b>Durabilité potentielle</b>	B

La philosophie d'intervention du PAMED 2 repose sur la maîtrise d'ouvrage communale. Cela favorise la responsabilisation des acteurs locaux dans la réalisation des objectifs/résultats. Elle est appréciée par tous les acteurs. Par ailleurs, l'engagement réel de la tutelle du programme et des autorités régionales et départementales est une réalité. Cela augure de bonnes perspectives pour la consolidation des acquis du Programme à terme.

On peut également noter la collaboration formelle entre les communes et les services techniques déconcentrés de l'Etat qui augure également des perspectives intéressantes pour le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale.

Il a par ailleurs été noté une bonne qualité des ouvrages réalisés et leur maîtrise par les populations ne pose pas de problème majeur.

Malgré ces acquis, il faut relever comme déjà indiqué les années antérieures des craintes par rapport à la viabilité financière à long terme de certains modèles d'investissements ainsi que leur gestion durable par les bénéficiaires. Les craintes concernent également la pérennité de certaines structures mises en place dans le cadre de la gouvernance communale (OSV, commissions foncières, cadres communaux de concertation, etc.), surtout au regard du caractère renouvelable des conseils municipaux.

## 1.4 Conclusion

L'année 2016 a permis de renforcer les résultats déjà acquis au cours des années antérieures. Ainsi :

**La gouvernance communale est restée sur une bonne dynamique :**

- Une meilleure transparence et fiabilité de la gestion financière communale avec la tenue régulière de la comptabilité, notamment informatisée, et la production des comptes de fin d'année ;
- Une plus grande légitimité et cohérence des actions municipales grâce à l'animation des cadres communaux de concertation (CCC) et à un meilleur suivi du développement communal ;
- Un éveil de la citoyenneté et l'accroissement de la confiance des citoyens du fait de la pratique de redevabilité des responsables communaux ;
- Une fonctionnalité accrue du dispositif de sécurisation foncière dans les communes ;
- Une appropriation progressive de la maîtrise d'ouvrage communale grâce à la responsabilisation des communes dans la conduite des actions de développement et aux actions de renforcement de capacités.

**La dynamique d'amélioration de la sécurité alimentaire est restée bonne**

L'évolution de la situation de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité s'est améliorée dans les 12 communes d'intervention du Programme comme le montre le tableau ci-dessous :

	2012	2017
1. Taux de couverture des besoins alimentaires dans les 12 communes cibles	11%	13%
2. Le nombre de ménages vulnérables dans les 12 communes cibles	30%	13%
3. Le pourcentage de ménages avec 2 repas par jour au moins pendant 6 mois dans l'année dans les 12 communes cibles	74%	93%

NB : Les chiffres de 2017 ont été obtenus sur une enquête réalisée par l'INS.

Ces chiffres sont confortés par ceux d'une étude sur les sites maraichers réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture qui a donné les principales conclusions suivantes :

- La production des sites maraichers permet de satisfaire à elle seule 55% en moyenne des besoins céréaliers des exploitants:
  - production toutes cultures confondues au niveau de ces sites : 135 tonnes.
  - les sites maraichers de Zaziatou et d'Angoual Toudou ont respectivement 155% et 203% de couverture des besoins alimentaires des exploitants.
  - Le site maraicher de Tombo Bana, malgré que ce soit sa première année de mise en valeur, a pu couvrir les besoins alimentaire à 59% des exploitants.
  - La production la plus faible a été enregistrée à Gobéri Zarma avec un équivalent céréalier de 1,8 tonnes, soit 9% de couverture des besoins alimentaires des exploitants.
- 70% des producteurs ont reçu des services de vulgarisateurs contre 30% au niveau desquels personnes dans le ménage n'y a bénéficié

En perspectives, le Programme se concentrera sur la finalisation du financement des actions de sécurité alimentaire, l'affinement de la gestion pérenne des investissements, la consolidation de la gouvernance communale.

Fonctionnaire exécution nationale <sup>2</sup> <b>Adamou ISSA</b>	Fonctionnaire exécution CTB <sup>3</sup> <b>Kader NIAONE</b>
--	---

<sup>2</sup> Nom et signature

<sup>3</sup> Nom et signature

## 2 Monitoring des résultats<sup>2</sup>

### 2.1 Évolution du contexte

#### 2.1.1 Contexte général

Le contexte nigérien reste marqué par la délicate question de la sécurité avec de multiples attaques terroristes dans certaines régions du pays. Des élections présidentielles et législatives ont eu lieu mais les élections locales qui devraient marquer la mise en place de nouveaux exécutifs locaux ont à nouveau été reportées sine die. Le pays reste en proie à l'insécurité alimentaire et les capacités d'intervention de l'Etat ont été contrariées par la baisse des prix principaux produits d'exportation (du pétrole, uranium, notamment).

Le processus de décentralisation poursuit son cours normal mais la dynamique de gestion municipale n'a pas connu une amélioration importante et des contraintes multiples demeurent, liées notamment à la faiblesse des ressources financières et humaines, à la faible dynamique économique locale, la faible appropriation sociale du processus, une faible adhésion des ministères sectoriels au processus de transfert de compétences (participation/contribution limitée aux travaux du comité), la faiblesse du dispositif d'accompagnement financier des collectivités, la faiblesse des ressources humaines au niveau des services déconcentrés du Ministère en charge de la décentralisation ; L'inadéquation profil/ poste au niveau de la représentation de l'Etat (Gouverneurs, Préfets, etc.

Des problèmes internes à la Commune de Birni Ngaouré ont entraîné le débarquement de la maire par le conseil municipal en novembre 2016.

#### 2.1.2 Contexte institutionnel

On note la signature de deux décrets le 26 janvier 2016 portant respectivement transfert de compétences et des ressources de l'Etat aux Communes et aux Régions collectivités territoriales dans les domaines de l'Education, de la Santé, de l'Hydraulique et de l'Environnement. Un décret sur l'intercommunalité a également été pris.

L'ancrage actuel du Programme facilite l'appropriation de l'évolution du processus de décentralisation et favorise le respect de la philosophie d'intervention du programme qui est axée sur la maîtrise d'ouvrage communale et la responsabilisation des acteurs locaux.

Notons cependant les affectations ou départs des principales autorités locales et nationales impliquées dans le pilotage et la mise en œuvre du programme : du Président de la SMCL du Programme, du Gouverneur de la Région de Dosso, de 3 préfets de la zone d'intervention.

#### 2.1.3 Contexte de gestion: modalités d'exécution

Depuis le début de mise en œuvre du PAMED2, le programme est exécuté en cogestion entre la CTB et le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses (MISPDAR). Il fonctionne comme une structure autonome sous tutelle des deux structures. Deux fonctionnaires y ont été détachés à plein temps. Cela a l'avantage de préserver l'UGAT du programme des influences politiques ou lourdeurs administratives en même temps qu'il facilite la fluidité des démarches du programme auprès des autres administrations publiques. L'ancrage institutionnel actuel est approprié et mérite d'être poursuivi.

#### 2.1.4 Contexte HARMO

Depuis le début de mise en œuvre du Programme et comme déjà mentionné dans les rapports antérieurs, la stratégie d'intervention fait du PAMED 2 un exemple en matière d'HARMO.

la responsabilisation des communes à travers la maîtrise d'ouvrage et l'utilisation de l'appui budgétaire. Ainsi ce sont les communes qui décident de l'affectation des ressources, de la

<sup>2</sup> L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté  
PAMED2 & PAMED 2 Extension - Rapport des résultats 2015

planification et passation des marchés, du paiement des prestataires, de la mise en valeur des ouvrages, etc.

- ☑ La mise en œuvre des actions par les communes et par l'UGAT du Programme est aligné sur le cadre légal et réglementaire en matière de finances publiques et de passation des marchés publics du Niger.

Par ailleurs, la mise en œuvre du PAMED2 est largement empreinte d'une dynamique d'HARMO :

- ☑ La mise en œuvre des activités repose fortement sur les services techniques déconcentrés de l'Etat (STD) : ceux-ci apportent un appui conseil aux communes, et jouent le rôle de maîtrise d'œuvre dans la réalisation des ouvrages, etc.
- ☑ L'alignement du PAMED 2 sur les outils nationaux : guide national de planification locale, guide de mise en place des observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV), recours au Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT), etc.

## 2.2 Performance de l'outcome



### 2.2.1 Progrès des indicateurs<sup>3</sup>

Outcome <sup>4</sup> : La gouvernance locale dans le domaine de la sécurité alimentaire est améliorée dans la région de Dosso					
Indicateurs <sup>5</sup>	Valeur Baseline <sup>6</sup>	Valeur année N-1 <sup>7</sup> (2015)	Valeur année N <sup>8</sup> (2016)	Cible année N <sup>9</sup> (2016)	Cible finale <sup>10</sup>
I.1. Au moins 9 communes obtiennent une note suffisante (75%) dans l'appréciation de leur capacité à orienter leurs actions sur base de l'analyse du suivi de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité au niveau de leur territoire	1	7	8 <sup>11</sup>	9	9
I.2. Dans au moins 9 communes les investissements/microprojets ont atteint 80% des objectifs de sécurité alimentaire prévus dans le document de projet	0	10	6 <sup>12</sup>	7	9
I.3. Au moins 9 communes obtiennent une note suffisante (75%) dans l'appréciation de la qualité de la gestion des investissements par rapport au respect du mandat des acteurs de la gouvernance locale et des outils élaborés	0	8	5 <sup>13</sup>	7	9
I.4. Toutes les communes réalisent à plus de 80% les indicateurs de gouvernance convenus dans les Contrats d'Objectifs (y compris les indicateurs portant sur le genre et l'environnement)	0	9	10 <sup>14</sup>	12	12
I.5. Dans 9 communes au moins, l'appréciation de la qualité des services publics et privés offerts dans le domaine de la sécurité alimentaire dans le cadre du PAMED2 obtient une note satisfaisante (75%)	0	11	11 <sup>15</sup>	7	9

<sup>3</sup> Vous pouvez utiliser le tableau fourni ou le remplacer par votre propre format de matrice de monitoring. Ajouter/supprimer des colonnes en fonction du contexte (certaines interventions devront ajouter des colonnes pour les années précédentes, tandis que d'autres – nouvelles – interventions n'auront pas encore de valeur pour l'année précédente).

<sup>4</sup> Reprendre la formulation de l'outcome, telle qu'elle figure dans le cadre logique (DTF).

<sup>5</sup> Reprendre les indicateurs, tels qu'ils figurent dans le cadre logique (du DTF ou de la dernière version du cadre logique)

<sup>6</sup> La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention (Baseline).

<sup>7</sup> La valeur atteinte par l'indicateur à la fin de l'année N-1.

<sup>8</sup> La valeur atteinte par l'indicateur à la fin de l'année N. Si la valeur n'a pas changé depuis la Baseline ou depuis l'année précédente, il y a lieu de répéter cette valeur.

<sup>9</sup> La valeur cible escomptée à la fin de l'année N.

<sup>10</sup> La valeur cible à la fin de l'intervention.

<sup>11</sup> Fabidji, Harikanassou, Kiota, Dogonkiria, Kiéché, Falwel, Loga, DOuméga

<sup>12</sup> Fabidji, Ngonga, Harikanassou, Douméga, Birni N'Gaouré, Loga

<sup>13</sup> Douméga, Fabidji, Kiéché, Koygolo, Sokorbé

<sup>14</sup> Fabidji, Harikanassou, Kiota, Koygolo, Ngonga, Dogonkiria, Kiéché, Falwel, Loga, Douméga

<sup>15</sup> Fabidji, Harikanassou, Kiota, Koygolo, Ngonga, Dogonkiria, Kiéché, Sokorbé, Loga, Douméga, Birni N'gaouré

<b>Outcome<sup>4</sup> : La gouvernance locale dans le domaine de la sécurité alimentaire est améliorée dans la région de Dosso</b>					
<b>Indicateurs<sup>5</sup></b>	<b>Valeur Baseline<sup>6</sup></b>	<b>Valeur année N-1<sup>7</sup> (2015)</b>	<b>Valeur année N<sup>8</sup>(2016)</b>	<b>Cible année N<sup>9</sup> (2016)</b>	<b>Cible finale<sup>10</sup></b>
I.6. Quatre documents de réflexions menées dans la région de Dosso sur le rôle des acteurs de la gouvernance locale dans l'amélioration de la sécurité alimentaire alimentent les revues sectorielles	0	0	0	4	4
I.7. Au moins 40% des membres des comités de gestion des infrastructures financées sont des femmes	0	70%	70%	40%	40%
I.8. 10% de projets contribuent la réduction de la pénibilité du travail pour les femmes	0	24%	30%	10%	10%

NB :

1. Les valeurs cibles de I.4 ont été ramenées à 12 au lieu de 14 du fait de la suppression des communes de Kankandi et de Fakara de la liste des communes bénéficiaires.
2. La valeur 2016 de l'indicateur I.8 est calculée en prenant en compte qu'un projet équivaut à une réalisation menée dans une localité, contrairement aux années antérieures ou un projet peut contenir des réalisations dans plusieurs localités.

## 2.2.2 Analyse des progrès réalisés

La gouvernance communale a connu une légère amélioration entre 2015 et 2016 comme le montre l'indice de gouvernance dans le tableau ci-dessous :

	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Indice de gouvernance</b>	<b>0,69</b>	<b>0,74</b>	<b>0,79</b>	<b>0,83</b>

NB : Pour 2016, les indicateurs relatifs à l'adoption des comptes de l'ordonnateur et du receveur municipal qui doit intervenir en mars 2017 n'ont pas été intégrés dans le calcul.

Les progrès en gouvernance varient selon les différents domaines.

1. Pour l'année 2016, 8 communes sur 12 (contre 7 communes en 2015) ont consolidé leurs capacités à suivre la situation de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire et à mieux orienter leurs actions dans ce domaine. Les 4 autres communes, malgré l'appui du programme, (Sokorbé, Birni N'Gaouré, Koygolo, Ngonga) éprouvent des difficultés à faire fonctionner leurs observatoires de suivi de la vulnérabilité (faible volonté du maire, départ/affectation régulière des secrétaires généraux des OSV, etc.)

Le tableau ci-dessous donne quelques illustrations en matière d'actions suite au suivi de la vulnérabilité/sécurité alimentaire à ce titre :

<b>Communes</b>	<b>Domaines d'utilisation des données</b>
Falwel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration d'attaques parasitaires par les SCAP/RU ayant conduit à l'appui de la DDA en produit phytosanitaire,</li> <li>• Déclaration de plusieurs cas de ressemis par les SCAP/RU,</li> <li>• Déclaration de pasteurellose dans un village (Kodeye) ayant conduit à l'envoi d'une équipe de vaccination par la DDEL,</li> <li>• Tous les villages déclarés déficitaires par la DDA sont ceux identifiés par les SCAP/RU et l'OSV</li> </ul>
CU Loga	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A toutes les sessions du conseil municipal, l'OSV fait une communication en vue d'informer les membres sur la situation de la commune,</li> <li>• Transmission d'informations sur l'incendie dans 2 villages du SCAP/RU de Sargadji, du CSR/SAP/GCCA jusqu'au dispositif national,</li> </ul>
Harikanassou	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite aux inondations déclarées dans 4 villages, la Croix Rouge a envoyé une mission d'évaluation des sinistrés</li> </ul>
Kiota	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration d'attaques parasitaires dans les villages de Balaré, Bangario Moussa, Bangario Zou ayant conduit à un appui en produits et matériel de traitement par la DDA,</li> <li>• Appui de la Mairie pour la vaccination des animaux suite à une déclaration,</li> <li>• Identification des villages déficitaires à travers le suivi de la campagne</li> </ul>

Douméga	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alerte des SCAP/RU sur la coupe abusive du bois, ce qui a conduit le service communal de l'environnement à conduire des missions de sensibilisation sur la régénération naturelle assistée (RNA),</li> <li>• Au niveau du SCAP/RU de Doungouzaoua, la déclaration des bas prix observé sur le marché a conduit le Maire à instruire les gestionnaires de la banque céréalière à faire l'achat local avant la montée des prix,</li> <li>• La bonne production déclarée dans les rapports a permis à la commune de conduire des missions de recouvrement d'impôt,</li> <li>• La mairie a appuyé la vaccination contre la peste des petits ruminants suite aux déclarations des SCAP/RU,</li> </ul>
---------	---

2. Dans 6 communes contre 10 communes en 2015, les investissements/microprojets ont atteint au moins 80% des objectifs de sécurité alimentaire (accès aux aliments, augmentation des revenus, augmentation de la production, allègement des tâches, etc.).
3. La qualité de la gestion des investissements est satisfaisante dans 5 communes contre 8 en 2015. Cette qualité de la gestion est appréciée à travers l'organisation des OP, le niveau d'activité/vie associative des OP, l'autonomie de gestion des OP, la viabilité économique et financière, les résultats obtenus par les OP. La baisse de la performance vient surtout des investissements réalisés en 2015/2016 pour lesquels la structuration des organisations gestionnaires a pris un peu de retard et leur performance dans la gestion s'en trouve diminuée. Il y a également la question de l'analphabétisme qui ne permet pas de mettre en place des outils évolués en matière de gestion.
4. En fin 2016, 10 communes sur 12 (contre 9 communes en 2015) ont pu réaliser à au moins 80% les indicateurs de gouvernance convenus dans les accords d'exécution. Les performances intermédiaires en gouvernance incluent les performances en matière budgétaire, de suivi de la vulnérabilité, de sécurisation foncière, de concertation, de redevabilité, etc. De façon globale, les performances en mobilisation des ressources sont faibles de même qu'en matière de taux d'investissement.
5. Dans 11 communes (contre 11 communes en 2015), la qualité des services publics et privés offerts dans le domaine de la sécurité alimentaire obtient une note satisfaisante. Cette appréciation a été obtenue grâce à une enquête auprès des bénéficiaires des services offerts par les investissements.
6. En matière de réflexion devant alimenter les revues des politiques sectorielles/ nationales dans le domaine matière de sécurité alimentaire, l'ancrage/positionnement actuel du PAMED 2 ne permet pas d'évoluer sur cet indicateur (1.6). Une étude a été réalisée en 2012 mais il n'est pas établi que cette réflexion a été prise en compte dans les revues sectorielles.
7. En matière de genre, les communes ont montré une grande disposition à sa prise en compte, 23% des projets sélectionnés et approuvés par les conseils municipaux contribuent à la réduction de la pénibilité du travail des femmes (moulins, puits cimentés, réhabilitation mini-AEP), etc.). Par ailleurs, 70% des membres des comités de gestion des investissements et services créés sont des femmes contre un objectif de 40% à la fin du programme.

**Les progrès réalisés dans le cadre de l'objectif spécifique ont été marqués par plusieurs difficultés au nombre desquelles on note:**

- L'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines des collectivités ne permet aux communes d'assumer avec plus d'aisance leurs rôles de maîtrise d'ouvrage communale.
- La faible capacité des communes à financer le fonctionnement adéquat des différentes structures créées et des activités communales (commissions foncières, observatoires de suivi de la vulnérabilité, cadres communaux de concertation, restitution de l'action publique, suivi de la gestion des investissements et services créés, etc.) reste une difficulté

- ☑ La persistance de l'insuffisance du leadership de certaines autorités communales reste également une contrainte importante qui se traduit par une lenteur, une faible prise de responsabilité, une faible pro-activité et une faible délégation des activités.
- ☑ Les reprises multiples du processus de marché de l'AEP multi-villages de la Commune de Kiéché ;
- ☑ La faible alphabétisation des bénéficiaires et leur difficile appropriation des outils modernes de gestion des investissements communaux ;
- ☑ L'insuffisance du contrôle de la tutelle sur les communes.

**L'UGAT envisage quelques pistes de solutions pour remédier aux difficultés et accélérer le processus d'investissements communaux :**

- ☑ La poursuite de la prise en charge partielle des agents techniques communaux/intercommunaux et des structures de gouvernance communale ;
- ☑ L'intensification de l'encadrement de proximité des bénéficiaires avec les ONG locales ;
- ☑ Le renforcement de l'appui conseil de proximité aux maires et aux autres acteurs locaux ;
- ☑ Le partage des expériences avec les autres acteurs.

### 2.2.3 Impact potentiel

Même si les indicateurs d'impacts ne sont pas encore évalués nous pouvons affirmer que des changements importants sont opérés dans les communes parmi lesquels on peut citer :

- ☑ **La bonne dynamique de gouvernance s'est maintenue de même que la maîtrise d'ouvrage communale :**
  - Les communes assurent mieux la maîtrise d'ouvrage communale en prenant en main leur développement local, en assurant les opérations d'identification/programmation, passation et gestion des marchés, valorisation des investissements, etc.
  - Une gestion plus transparente du budget communal (Redevabilité, tenue régulière de la comptabilité, logiciel de gestion comptable, etc.)
  - Plus de légitimité et de cohérence des actions municipales à travers le fonctionnement des cadres communaux de concertation
  - Fonctionnement régulier des organes municipaux
- ☑ **Les investissements réalisés et en cours de réalisation ont des effets positifs sur la sécurité alimentaire.**

Une enquête de l'INS en début janvier 2017 donne les résultats suivants :

	2012	2017
1. Taux de couverture des besoins alimentaires dans les 12 communes cibles	11%	13%
2. Le nombre de ménages vulnérables dans les 12 communes cibles	30%	13%
3. Le pourcentage de ménages avec 2 repas par jour au moins pendant 6 mois dans l'année dans les 12 communes cibles	74%	93%

En plus de l'enquête de l'INS qui a permis les enquêtes réalisées sur les sites maraichers montrent que :

- 55% en moyenne des besoins céréaliers des exploitants des sites sont satisfaits grâce uniquement à l'exploitation des sites maraichers:
  - production de toutes cultures confondues au niveau de ces sites estimée à 135 tonnes.
  - les sites maraichers de Zaziatou et Angoul Toudou ont respectivement 155% et 203% de couverture des besoins alimentaires des exploitants.
  - Le site maraicher de Tombo Bana, malgré que ce soit sa première année de mise en valeur, a pu couvrir les besoins alimentaire à 59% des exploitants.

- La production maraichère la plus faible a été enregistrée sur le site de Gobéri Zarma avec un équivalent céréalier de 1,8 tonne, soit 9% de couverture des besoins alimentaires des exploitants.
- En moyenne et pour toute culture confondue, la durée d'un cycle de production est estimée à 73 jours, ce qui veut dire qu'avec un peu de volonté les producteurs peuvent faire 3 cycles de production pour la plus part des cultures entre Octobre et Avril
- 70% des producteurs ont reçu les services de vulgarisateurs contre 30% au niveau desquels personne dans le ménage n'y a bénéficié
- On constate cependant la faiblesse des superficies moyennes par exploitant : 320 m<sup>2</sup> (de 180,7 m<sup>2</sup> à Sambou Koirra à 571,5 à Zaziatou).

Par ailleurs, on relève les aspects suivants :

- L'appui à la production de semences améliorées réalisé en 2015 a permis à 96 personnes dont 33 femmes de produire 42,8 tonnes de semences améliorées (25,75 Tonnes de mil, 11,24 Tonnes de sorgho, 2.975 tonnes d'arachide et 2,85 tonnes de niébé). La vente de ces semences améliorées a généré six millions cinq cent mille (6.500.000) francs CFA au profit desdits producteurs.
- Sur 305 kits de reconstitution de cheptel (915 têtes) placés, on dénombre plus de 100 mises- bas et 25 nouvelles bénéficiaires.



## 2.3 Performance de l'output 1<sup>16</sup>



### 2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les mécanismes de gouvernance locale sont développés et mis en œuvre conformément au processus de décentralisation					
Résultats / indicateurs	Valeur de base	V obtenue Année N-1 (2015)	V cible Année N (2016)	Valeur obtenu Année N (2016)	Valeur cible finale
I.1.1. Les nouveaux PDC des 12 communes sont basés sur une vision à moyen et long termes et intègrent i) des idées de stratégies spécifiques ou thématiques ii) une participation effective des femmes et des groupes défavorisés, iii) un souci pour l'environnement et iv) un partenariat effectif avec les autres acteurs du développement local	0	11	12	11	12
I.1.2. Au moins 8 communes disposent d'un cadre de concertation fonctionnel, avec la participation des organisations de femmes (2 réunions par année qui mobilisent > 50% des intervenants)	0	5	8	8 <sup>17</sup>	8
I.1.3. Au moins 6 COFOCOM et 1 COFODEP sont créées et tiennent leur dossier rural dans la zone intervention du Programme.	0	9	8	10 <sup>18</sup>	7
I.1.4. Au moins 8 communes disposent d'un dispositif communal d'alerte précoce (OSV, SCAPRU) fonctionnel	1	7	8	8	8
I.1.5. Dans au moins 10 communes, les budgets communaux sont élaborés et exécutés selon les règles (comptabilité publique + compléments propres aux communes)	3	11	10	10 <sup>19</sup>	10
I.1.6. Les 12 communes disposent de nouveaux outils de gestion intégrés (Boîte à outils pour la maîtrise d'ouvrage, planification et suivi budgétaire)	0	12	12	12	12
I.1.7. Sept (7) communes disposent d'un STC avec au moins un cadre technique et un plan d'entreprise viable et respecté	0	12	7	10 <sup>20</sup>	7

*NB : Les valeurs cibles de I.1.6 ont été ramenées à 12 au lieu de 14 du fait de la suppression des communes de Kankandi et de Fakara de la liste des communes bénéficiaires*

<sup>16</sup> Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l'intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l'intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres non nécessaires).

En ce qui concerne le niveau de l'outcome, vous pouvez aussi remplacer ce tableau par le propre format de l'intervention (p.ex., de votre outil de monitoring opérationnel)

<sup>17</sup> Harikanassou, Kiota, Koygolo, Douméga, Dogonkiria, Falwel, Loga, Sokorbé

<sup>18</sup> Fabidji, Doumega, Kiéché, Dogonkiria, Falwel, Koygolo, Loga, Kiota, N'gonga + COFODEP Tibiri

<sup>19</sup> Fabidji, Doumega, Kiéché, Dogonkiria, Falwel, Koygolo, Loga, Kiota, Ngonga, Harikanassou

<sup>20</sup> Fabidji, Doumega, Ngonga, Falwel, Sokorbé, Loga, Koygolo, Kiota, Harikanassou, Birni N'Gaouré, PAMED2 & PAMED 2 Extension - Rapport des résultats 2015

### 2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>21</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. Appuyer les communes dans l'élaboration de leurs documents stratégiques et de planification			X	
2. Développer avec les communes les procédures et outils nécessaires pour la maîtrise de leurs projets de développement		X		
3. Développer un dispositif intégré et décentralisé d'alerte précoce		X		
4. Mettre en œuvre le système de sécurisation foncière		X		

### 2.3.3 Analyse des progrès réalisés

La dynamique de bonne gouvernance communale est a été renforcée durant l'année 2016 dans les communes en dépit des insuffisances. Les acquis sont :

#### 1.1. Tout comme en 2015, on relève un niveau satisfaisant de fonctionnement des organes communaux et un pilotage à moyen et court termes du développement dans 11 communes au cours de l'année 2016.

- 11 communes ont tenu chacune au moins trois sessions ordinaires du conseil municipal (dont 8 ont tenu les 4 sessions réglementaires);
- Chaque commune suit et met à jour son plan d'investissement annuel (PIA) ;
- Un rapport de diagnostic de la commune de Kiéché a été élaboré et validé ;
- La diffusion du Plan de Développement Régional de Dosso (PDR Dosso) a été réalisée avec un appui financier pour la multiplication du document.

Les incertitudes liées au processus électoral (finalement reporté) n'ont pas toujours favorisé une sérénité dans le fonctionnement des organes communaux.

#### 1.2. Le dialogue inter-acteurs et la coordination du développement communal sont effectives dans 7 communes en fin 2016 contre 5 communes en 2015:

Dix (10) communes sur les 12 ont pu tenir au moins une session de leur cadre communal de concertation au cours de l'année 2016. Parmi ces communes, huit ont tenu au moins 2 sessions. Les thèmes abordés durant les sessions du cadre de concertation sont diversifiés : suivi-évaluation, mobilisation des ressources, le plan d'investissement annuel (PIA), etc. Ces réunions permettent une meilleure légitimité et une plus efficience et cohérence de l'action communale. La non tenue de ces sessions dans certaines communes sont liées en partie à la faiblesse de moyens financiers et à la faiblesse du leadership des autorités communales.

#### 1.3. Le dispositif de sécurisation foncière est opérationnel dans 9 communes et reste ainsi relativement stationnaire comparativement à son niveau de fin 2015 où il était fonctionnel dans 9 communes.

Neuf (9) Commissions Foncières Communales (COFOCOM) et une Commission foncière départementale (COFODEP) sont opérationnelles. Ces commissions collectent effectivement les actes de transaction foncière, les enregistrent, les classent et les archivent. Elles ont tenu aussi les sessions des membres et le suivi des commissions foncières de base (COFO) et préparent la tenue des réunions de fixation de dates de libération des champs dans la perspective de prévenir les conflits agriculteurs-éleveurs.

<sup>21</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Ainsi au cours de l'année 2016 :

- 9 COFOCOM ont tenu la session des membres ;
- Au moins 18 missions de supervision/coaching des COFOCOM par les COFODEP ont été organisées ;
- Au moins 183 actes de sécurisation foncière ont été délivrés, enregistrés, classés et archivés (données partielles) ;
- Une aire de pâturage (Maijéma) sécurisée.

#### **1.4. En fin 2016, le suivi de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire est effectif dans huit (8) communes contre 7 en fin 2015.**

Le système d'alerte précoce est décentralisé jusqu'au niveau communal et communautaire avec la mise en place au niveau communal des observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV) et au niveau de la base des systèmes d'alerte précoce et de réponse aux urgences (SCAPRU). Mais ces structures connaissent des difficultés de fonctionnement et le programme a appuyé leur restructuration. Ainsi :

- 2 anciens OSV peu fonctionnels ont été redynamisés dans les communes de Fabidji et de N'Gonga (structuration, formation et équipement)
- 7 anciens SCAP/RU (constitués par grappe de villages) ont été restructurés en 38 SCAP RU (par village) dans 7 communes (Harikanassou, Kiota, Loga, Falwel, Dogonkiria, Kiéché et Douméga). Cette restructuration a consisté à transformer les anciens SCAP RU fondés sur des grappes de villages en des SCAP RU par village. Cela a permis de réduire les coûts de déplacement et a permis un fonctionnement plus régulier desdits SCAPRU.
- 491 nouveaux membres des 38 SCAPRU restructurés ont été formés et outillés (outils de collecte de données).
- Un appui financier a été apporté pour le fonctionnement des OSV et SCAP RU ;
- Un suivi permanent des OSV et SCAP RU par les différents acteurs de la chaîne a été assuré.
- Une mission de supervision et d'encadrement a été réalisée par le programme et le secrétariat permanent régional du SAP.

De façon globale, les OSV/ SCAP RU collectent des données, se réunissent et font des rapports réguliers sur la situation alimentaire dans leurs zones, prennent des initiatives (quand cela est possible) et alertent le niveau supérieur en cas de nécessité.

La mission de suivi des OSV par le comité sous régional du SAP/GCCA du mois d'Août 2016 a permis de recueillir auprès de l'OSV de Dogonkiria les informations suivantes :

- longue période de sécheresse qui a duré plus de trente-cinq jours de la dernière décade de Ramadan (26 juin au 5 juillet au 8 Août, un manque de pâturage et plusieurs cas de re-semis (plus de 3 fois pour certains producteurs) suite aux attaques des sautériaux dans le terroir de Koumari, ce qui a occasionné l'abandon des hameaux de cultures dans les villages de Makourdi et Yalmi Bagigué, le départ massif des bras valides;
- Plusieurs mortalités d'animaux ont été signalées suite à l'ingestion du Zornia glochidiata qui est pratiquement seul sur les parcours dans le terroir de Maiguijé,
- Le village de yalmi roumboukaoua est sans culture, après trois tentatives de semis. Le problème principal est l'avortement des semis.
- dans le terroir d'Aboulala, certains ont repris les semis sept fois sans succès, ce qui a provoqué le départ de 5 ménages entiers du village.

Suite à ces constats, qu'ayant reçus de l'information auprès du CR/I3N, le Gouverneur de Dosso a instruit le comité sous régional du SAP/GCCA d'effectuer une mission d'évaluation de la situation. Il en est de même pour le Dispositif national, qui a envoyé une équipe et la télévision nationale en vue de faire un reportage sur la situation. Des appuis ont par la suite été apportés par le DNP/GCCA.

### **1.5. Dix (10) communes (contre 11 en 2015) ont eu une bonne performance en matière d'élaboration et d'exécution des budgets communaux.**

Au cours de l'année 2016, l'appui conseil technique de proximité et l'appui financier du programme ont permis d'avoir les résultats intermédiaires suivants :

- L'ensemble des 12 communes ont élaboré et adopté leurs budgets 2017 (dont 10 communes dans le délai réglementaire) ;
- 11 communes (dont Farrey qui est hors zone d'intervention) élaborent et exécutent leurs budgets à travers le logiciel GBCO ;
- 11 communes tiennent régulièrement leurs comptabilités ;
- 12 communes (dont 9 communes dans les délais) ont élaboré et adopté leurs comptes administratifs et comptes de gestion 2015 ;
- 10 communes ont tenu une restitution publique de l'action municipale et du budget communal (toutes les communes sans Sokorbé et Birni Ngaouré).
- Le logiciel de Gestion Budgétaire et Comptables des collectivités-GBCO a été installé dans 6 nouvelles communes dont 4 hors zone PAMED2 (Mokko, Farrey, Karguibangou et Dosso) ;
- La séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable est respectée dans les 12 communes (contre 11 en 2015).

Des contreperformances sont cependant enregistrées au niveau du taux de recouvrement des recettes, du taux d'exécution des dépenses d'investissements.

### **1.6. Les capacités de gestion intégrée ont été renforcées (au moins maintenues) dans les 12 communes à travers les produits suivants :**

- La boîte à outils pour la maîtrise d'ouvrage communale a été mise à jour et vulgarisée dans les 12 communes dans le cadre de l'appui conseil de proximité (dans l'action pour la passation et la gestion des marchés publics, gestion des investissements, etc.) ;
- Une base de données communales permettant le suivi du PIA installée dans 12 communes mais fonctionnelle dans 10 communes (mise à Jour et synthèse des données Exécution/Développement)

### **1.7. Dix (10) communes disposent d'un service technique communal/intercommunal**

Les agents des services techniques communaux/intercommunaux jouent un rôle crucial d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale et dans l'animation du développement local (suivi des investissements communaux, tenue de la base de données communales, etc.). Ceux-ci ont reçu une formation en SIG, en cartographie et d'un appui conseil de proximité. Le programme prend également en charge partiellement les dépenses salariales.

### **De façon globale, les difficultés majeures rencontrées au niveau de la réalisation des progrès de ce résultat (R1) sont :**

- Même s'il y a des améliorations, certains maires ne sont pas très décisifs ou proactifs (insuffisance d'initiative, insuffisance de délégation et de communication, etc.).
- L'insuffisance de moyens financiers des communes ne permet pas d'exécuter certaines activités de façon adéquate (restitution publique de l'action municipale, la tenue correcte des cadres communaux de concertation, le fonctionnement adéquat des commissions foncières, observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV/SCAP-RU), etc.

### **En perspectives, les actions relatives à ce résultat seront poursuivies en 2017 avec un accent particulier sur les points suivants :**

- Le programme poursuivra son appui technique et financier et cherchera à consolider la pérennité des structures et pratiques de gouvernance ;
- La poursuite de la recherche de synergie avec les autres partenaires sera intensifiée en vue de mutualiser les moyens et les méthodologies.

## 2.4 Performance de l'output 2

### 2.4.1 Progrès des indicateurs

Résultats / indicateurs	Valeur de base	V obtenue Année N-1 (2015)	V cible Année N (2016)	Valeur obtenu Année N (2016)	Valeur cible finale
I.2.1. Au moins 8 communes disposent d'un protocole de collaboration avec les STD qui est respecté pour > 75%	0	12	8	12	8
I.2.2. Au moins 8 communes ont respecté leurs engagements dans le Contrat d'Objectif à plus 75%	na	12	12	12	8
I.2.3. Au moins 8 communes dans les 4 départements sont impliquées dans un projet intercommunal	0	2	8	2	8
I.2.4. 30% des prestataires de la base de données formés ont amélioré leurs capacités d'offrir un service de qualité	0	44	30	44	30

NB : La valeur cible 2015 de I.2.2 a été ramenée à 12 au lieu de 14 du fait de la suppression des communes de Kankandi et de Fakara de la liste des communes bénéficiaires

### 2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>22</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. Renforcer les compétences des Responsables communaux dans leurs tâches liées au développement local, et particulièrement à la sécurité alimentaire		X		
2. Former les Services Techniques Déconcentrés dans leur fonction d'appui-conseil relatif à la sécurité alimentaire		X		
3. Former les organisations communautaires pour leur participation effective aux choix et à l'exploitation durable des services socio-économiques		X		
4. Inciter les acteurs du développement local à une meilleure collaboration et mise en synergie		X		
5. Former les acteurs du niveau régional		X		

<sup>22</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

### 2.4.3 Analyse des progrès réalisés

**Le progrès des acteurs locaux, notamment les communes et les services techniques déconcentrés de l'Etat (STD) s'est stabilisé en 2016:**

#### **2.1. La collaboration entre communes et STD a été consolidée :**

Tout comme en 2015, 12 communes en 2016 disposent d'au moins d'un protocole de collaboration entre elles et au moins un STD. La collaboration formelle entre communes et services techniques déconcentrés de l'Etat (STD), notamment les services du génie rural et permet aux dites communes de bénéficier de l'appui conseil des STD de l'Etat pour renforcer leurs capacités de maîtrise d'ouvrage communale ( élaboration des dossiers de microprojets, participation aux processus de marchés publics communaux, contrôle et supervision des travaux, élaboration des attachements/décomptes, participation à la réception, etc.).

#### **2.2. Une dynamique de respect des engagements par les communes est restée bonne en dépit des insuffisances notées:**

Douze (12) communes en fin 2016 (contre 12 en 2015, 11 communes en 2014 et 6 communes en 2013) ont pu respecter à au moins 75% les engagements pris dans le cadre des conventions de subside (et contrats d'objectifs des années antérieures prolongés) signés entre elles et le Programme. Le respect de ses engagements est le signe de l'existence d'une bonne capacité locale en matière de maîtrise d'ouvrage. Comme les années antérieures, en dépit des progrès, Il existe des insuffisances notamment concernant le respect des délais, la prise en compte des risques environnementaux, le respect des objectifs de gouvernance, la production à temps des rapports techniques et financiers.

Les résultats intermédiaires majeurs de l'année 2016 sont

- L'appui conseil de proximité apporté aux communes durant toute l'année dans plusieurs domaines (budget, marchés publics, gouvernance, etc.) ;
- Une boîte à outils mise à jour et mise à la disposition des acteurs ;
- Des formations spécifiques/thématiques de courte durée réalisées :
  - 31 personnes des STD, communes formées en SIG
  - 6 personnes (3 Receveurs municipaux et 3 Secrétaires Municipaux) ont été formées sur la tenue de la comptabilité des collectivités ;
  - 16 personnes (6 Receveurs municipaux, 6 Secrétaires Municipaux et 4 maires) ont été formées sur les options du logiciel de gestion budgétaire et comptable (GBCO);
  - 15 agents communaux (6 Secrétaires Municipaux et 9 Receveurs municipaux) ont été recyclés sur l'utilisation du logiciel gestion budgétaire et comptable ;
  - 2 agents du Conseil Régional-CR de Dosso formés sur la gouvernance et le leadership local
  - 39 personnes dont 7 femmes formées sur les itinéraires techniques de certaines spéculations, le conseil agricole et l'expérience des champs écoles paysan ;
  - 26 membres d'ONG et d'organisations faïtières formées sur les techniques de facilitation et d'animation du développement ;
  - 32 membres d'ONG, d'organisations faïtières et des agents techniques communaux formés sur le conseil en gestion

**2.3. L'intercommunalité de projets** a connu une évolution avec la mise en œuvre (en cours) d'un projet d'aménagement de 20 ha de périmètre maraicher intercommunal. Les principales activités ont abouti aux résultats suivants :

- 24 actes de donation de terre ont été établis pour le compte des communes de Douméga et Tibiri de la part des propriétaires terriens ;
- 1 étude hydrogéologique complémentaire réalisée sur le site intercommunal;
- Un marché a été conclu avec un prestataire pour la réalisation d'un forage artésien ;
- Un marché de suivi contrôle de réalisation du forage artésien a été conclu ;
- Une étude d'impact environnemental et social a été réalisée et validée par le Ministère chargé de l'environnement lors d'un atelier de validation tenu à Dosso.
- Une étude sur le modèle de gestion du site intercommunal a été réalisée.

#### **2.4. 44 % des prestataires de la base de données de prestataires ont amélioré leurs capacités d'offrir un service de qualité.**

Seize (16) personnes (3 entreprises BTP, 6 agents communaux/intercommunaux et 7 agents des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat) ont été formées sur le suivi et le contrôle de la réalisation des ouvrages. Cela permet une meilleure compréhension entre les acteurs pour une meilleure qualité des ouvrages réalisés et un meilleur respect des délais de réalisation.

#### **Difficultés majeures dans l'atteinte du résultat 2**

- La disponibilité et parfois l'application rigoureuse de certains agents des services techniques déconcentrés de l'Etat ne sont pas toujours garanties.
- La persistance du faible leadership de certains maires (proactivité, délégation, etc.)
- La mise en œuvre de projets intercommunaux s'est concentrée sur un seul projet du fait des difficultés relevées les années antérieures quant aux possibilités de trouver des projets innovants, de sécurisation foncière optimale des projets proposés et de l'enveloppe des projets proposés.

#### **Points d'amélioration et perspectives**

- L'exploration d'un voyage d'études en matière d'intercommunalité dans le domaine de la sécurité alimentaire.
- L'accompagnement à la mise en place de l'intercommunalité ainsi que des modalités de gestion du périmètre maraicher intercommunal
- La poursuite de l'appui conseil de proximité aux autorités communales et aux bénéficiaires/gestionnaires des investissements/services créés

## 2.5 Performance de l'output 3<sup>23</sup>

### 2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Sous l'impulsion des Collectivités locales, des investissements sont réalisés et des services sont mis en place pour améliorer durablement la sécurité alimentaire dans 12 communes					
Résultats / indicateurs	Valeur de base	V obtenue Année N-1 (2015)	V cible Année N (2016)	Valeur obtenu Année N (2016)	Valeur cible finale
I.3.1. Dans au moins 11 communes, > 80% des projets financés par le FDC sont programmés et réalisés selon les dispositions du Contrat d'Objectifs	na	10	11	12	11
I.3.2. Au moins 60% des projets visent des groupes de femmes et/ou de populations vulnérables	na	68	60	77	60

NB : La valeur 2016 de l'indicateur I.3.2 (77) est calculée en tenant compte qu'une réalisation menée dans une localité équivaut à un projet, contrairement aux années antérieures ou un projet peut contenir des réalisations dans plusieurs localités.

### 2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>24</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. Mettre en place et rendre opérationnel un Fonds de Développement Communal		X		
2. Financement des projets intercommunaux			X	
3. Expertise externe FDC		X		

### 2.5.3 Analyse des progrès réalisés

La mise en œuvre du fonds de développement communal (FDC) a permis de renforcer le niveau d'investissements de sécurité alimentaire sous l'impulsion des communes.

#### 3.1. En 2016, plus de 80% des projets sont programmés et réalisés selon les dispositions des conventions de subside dans 12 communes contre 10 communes en 2015.

Il s'agit principalement du respect des dispositions relatives à la sécurisation foncière des sites des investissements, du respect de la législation nigérienne dans la gestion des fonds alloués, de respect du calendrier d'exécution des activités, des comptes rendus réguliers de l'exécution des activités, etc.

Un léger « retard » est cependant constaté sur les projets de site maraichers et de réalisation de certains puits.

#### 3.2. La dynamique de prise en compte du genre a été maintenue par les communes.

Ainsi, 70% des projets contre 68% en 2015 visent des groupes de femmes et/ou de populations vulnérables.

Les progrès au niveau de ce résultat ont été obtenus grâce aux stratégies suivantes :

<sup>23</sup> Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

<sup>24</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.



- ☑ L'appui conseil continu en matière de passation et de gestion de marchés publics communaux ;
- ☑ Le regroupement des achats communaux en marchés publics intercommunaux ce qui a réduit les pertes de temps, l'inefficience et les cas de manque de transparence liés aux petits achats communaux ;
- ☑ Le renforcement de la qualité de réalisation des ouvrages avec un meilleur suivi du programme et des agents techniques communaux/intercommunaux et le contrôle à pied d'œuvre des STD mais aussi du fait de la formation reçue par les prestataires.
- ☑ Un dispositif d'appui conseil de proximité pour la gestion pérenne des investissements mis en place avec le recrutement de trois ONG locales, le recours aux agents des services déconcentrés de l'Etat et l'appui des agents du programme :

Les principaux produits obtenus en 2016 sont :

- ☑ 12 accords de subside élaborés et signés
- ☑ 1 étude de faisabilité pour l'aménagement de 11 périmètres maraichers de 32 ha dans le cadre du FDC 2016 réalisée
- ☑ 7 DAO dont 5 intercommunaux ont été élaborés et publiés ;
- ☑ 9 marchés intercommunaux ont été conclus et en sont cours d'exécution
- ☑ 2 marchés communaux ont été conclus et sont en cours d'exécution
- ☑ 50 ouvrages réceptionnés provisoirement
- ☑ 5 ouvrages réceptionnés définitivement
- ☑ 32 dossiers de micro-projets élaborés ;
- ☑ 8 unions de groupements de producteurs maraichers ont été mises en place ;
- ☑ 10 dispositifs de gestion et d'exploitation durable de 10 sites maraichers ont été mis en place (structuration en groupements de base, définition règles de gestion, définition mécanisme de mobilisation et de sécurisation ressources internes, définition mécanisme d'entretien et de maintenance des installations, élaboration plan de campagne, mise en place de comités spécifiques (comité eau, comité équipements/matériels, comité production), etc.)
- ☑ 8 groupes de bénéficiaires de kits d'animaux pour la reconstitution de cheptel 2015 ont été structurés en organisation communautaire de base ;
- ☑ 9 groupements féminins bénéficiaires de kits d'animaux pour la reconstitution de cheptel 2015 ont été formés en vie associative ;
- ☑ 1 union communale des groupements bénéficiaires de l'opération reconstitution cheptel 2015 a été mise en place à Dogonkiria ;
- ☑ 127 producteurs dont 121 femmes conseillés/ formés dans l'action divers thèmes (méthodes alternatives de lutte contre les ennemis des cultures, confection des planches, repiquage des plants, la densité de certaines spéculations, apport fumure organique et minérale, etc.) ;
- ☑ 203 personnes formées sur des thèmes variés (gestion, vie associative, techniques d'alimentation du bétail, etc.) ;
- ☑ 217 investissements communaux ont bénéficié régulièrement d'un appui conseil de proximité en 2016 par des ONG :
  - La gestion des investissements est structurée (répartition claire des responsabilités, conventions de délégation, etc.) ;
  - outils de gestion sont mis en place (cahiers de recettes, dépenses, stock, compte d'exploitation, comptes bancaires, collecte redevance, etc.) ;
  - Des performances en matière de délivrance de service améliorées (services réguliers (BC, BAB, moulins, etc.) ;

- Une dynamique de redevabilité de la gestion des investissements en marche avec 14 ateliers de concertation entre communes- Gestionnaires tenus sur le diagnostic et la gestion des investissements communaux.
- 59 investissements communaux (2016-2017) ont bénéficié d'un appui conseil (structuration, mise en place dispositif de gestion).

**Les difficultés majeures rencontrées n'ont pas sensiblement varier par rapport à l'année dernière et sont :**

- L'insuffisance du personnel des services techniques déconcentrés de l'Etat qui ne garantit pas toujours leur entière disponibilité dans l'appui aux communes ;
- La relance à plusieurs reprises de certains marchés ayant occasionné des retards dans certains cas ;
- Le faible sens de l'initiative et de proactivité de certains maires dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage
- La difficile obtention de statut de foncier plus favorable aux aménagements de petite irrigation (donation de terre)
- L'autonomisation des bénéficiaires dans la gestion pérenne des investissements/services créés est rendue difficile par plusieurs facteurs : faible regard de certains maires sur la gestion des délégataires/bénéficiaires, analphabétisme, faible rentrée des cotisations de membres des OP gestionnaires, etc.

**Les perspectives pour ce résultat sont:**

- La finalisation des travaux en cours ;
- Le bilan des reliquats de dotation par commune ;
- La clôture des conventions de subside ;
- L'audit des contrats d'objectifs/conventions de subside ;
- La poursuite de l'appui conseil aux bénéficiaires pour la gestion pérenne des investissements/services créés.

## 2.6 Performance de l'output 4<sup>25</sup>

### 2.6.1 Progrès des indicateurs

<b>Output 4</b> : Les dispositifs de suivi, d'apprentissage et de coordination sont fonctionnels dans les 14 communes et au niveau de la région et alimentent la réflexion régionale et nationale sur l'amélioration de la SA dans un contexte de décentralisation					
<b>Résultats / indicateurs</b>	<b>Valeur de base</b>	<b>V obtenue Année N-1 (2015)</b>	<b>V cible Année N (2016)</b>	<b>Valeur obtenu Année N (2016)</b>	<b>Valeur cible finale</b>
I.4.1. Un système de suivi intégré est fonctionnel dans au moins 10 communes	0	7	10	10 <sup>26</sup>	10
I.4.2 Dans au moins 10 communes le dispositif de suivi communal intègre > 75% des données sur les projets de développement (identifier les données pertinentes)	0	7	10	10 <sup>27</sup>	10
I.4.3. Dans au moins 10 communes le dispositif de suivi intègre > 6 indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire et la performance des services essentiels	0	7	10	10 <sup>28</sup>	10
I.4.4. Au moins 3 produits de capitalisation (dont au moins un sur le rôle différencié des femmes et des hommes dans la sécurité alimentaire) sont diffusés auprès des acteurs communaux, régionaux et nationaux concernés par le thème	0	5	3	5	3
I.4.5. Au moins 3 modules de formation sont produits, validés par le CFGCT et promus comme référence au niveau national	0	2	3	2	3
I.4.6. L'alliance d'apprentissage a systématisé les expériences sur au moins 4 thèmes qui incluent les dimensions genre et environnement	0	0	4	1	4

<sup>25</sup> Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

<sup>26</sup> Birni N'Gaouré, Fabidji, Harikanassou, NGonga, Kiota, Koygolo., Loga, Falwel, Sokorbé, Douméga

<sup>27</sup> Birni N'Gaouré, Fabidji, Harikanassou, NGonga, Kiota, Koygolo., Loga, Falwel, Sokorbé, Douméga

<sup>28</sup> Birni N'Gaouré, Fabidji, Harikanassou, NGonga, Kiota, Koygolo., Loga, Falwel, Sokorbé, Douméga

## 2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>29</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
4.1. Mettre en place et rendre opérationnel un système de suivi au niveau des communes et sur l'ensemble du Projet		X		
4.2. Stimuler l'apprentissage à travers les échanges, la capitalisation et la réflexion conjointe		X		
4.3. Diffuser les outils, expériences et leçons		X		
4.4. Produire des modules de formation		X		

## 2.6.3 Analyse des progrès réalisés

### 4.1. En fin 2016, le dispositif de suivi des indicateurs de développement communal a été consolidé et est fonctionnelle dans 10 communes contre 7 en fin 2015.

Le système de suivi comprend entre autres des indicateurs clés du développement communal et de la gouvernance communale, un système informatisé de traitement des données, des comités communaux de suivi qui se réunissent 2 fois dans l'année pour échanger sur les indicateurs du développement communal mais aussi sur les données relatives à la gestion des investissements et services créés. Le dispositif de suivi communal permet également de suivre les investissements par partenaire inscrits dans le plan d'investissement annuel (PIA), même si parfois l'accès aux données de certains partenaires pose problème.

### 4.2. Le dispositif de suivi intègre également plus de 6 indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire

### 4.3. Le dispositif de suivi intègre plus de 75% des données sur les projets de développement mis en œuvre dans la commune.

L'appui technique et financier du programme a permis d'atteindre les produits suivants :

- La base de données de suivi des indicateurs de développement communal est mise à jour régulièrement et est fonctionnelle dans 10 communes (installée dans 12 communes).
- Une cartographie communale des investissements réalisée dans 10 communes  
La base de données de suivi des indicateurs du programme est également mise à jour et fonctionnelle ;
- Une étude sur l'effet des sites maraichers a été réalisée ;

### 4.4. Des expériences du programme ont été capitalisées.

Un (1) recueil de 5 notes de capitalisation élaborées et éditée. Ce recueil contient des fiches d'expériences sur la sécurisation foncière, la décentralisation du système d'alerte précoce, l'appui budgétaire et la maîtrise d'ouvrage communale, la redevabilité, le suivi du développement communal.

### 4.5. Le nombre de module de formation est resté 2.

Les 2 modules déjà élaborés semblent largement satisfaisants d'autant que le CFCGT n'a pas pu montrer un grand intérêt pour de nouveaux modules malgré nos contacts multiples.

<sup>29</sup> A : Les activités sont en avance  
B : Les activités sont dans les délais  
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

#### 4.6. La mise en place d'une alliance d'apprentissage au niveau régional reste timide.

L'ambition d'un partage régulier d'expériences au niveau régional reste confrontée à la faible mobilisation des acteurs principaux et/ou la question d'attente de paiement de perdiem aux participants (une pratique contraire à l'esprit de partage et de durabilité qui n'encourage pas le Programme à faire plus d'efforts).

Un atelier de partage d'expériences sur la mise en place et la gestion de sites maraichers communautaires a été organisé. Notons aussi des efforts en matière de mise en synergie et de réflexion au niveau régional et départemental. Ainsi en 2016 :

- Quatre (4) journées thématiques départementales ont été tenues dans 4 départements sur les thèmes suivants: (i) la bonne gouvernance des investissements, (ii) la régénération naturelle assistée et (iii) la gestion de la fertilité des sols face aux effets du changement climatique et les pratiques agricoles néfastes et archaïques.
- Une (1) journée thématique régionale de réflexion a été organisée autour du thème: "la gestion durable de l'environnement et la sécurité alimentaire dans la région de Dosso: le rôle des collectivités territoriales et des autres acteurs locaux » avec des sous thèmes comme : (i) impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire, (ii) impact de la coupe du bois et des marchés ruraux de bois sur les forêts dans la région, (iii) déchets plastiques : véritable phénomène de dégradation de l'environnement.

#### 4.7. La coordination du Programme est restée sur une bonne dynamique

- 2 SMCL organisées
- 4 rapports trimestriels (MONOP) élaborés
- Une visite par la SMCL des réalisations terrain avec couverture médiatique (télé et journaux) organisée
- 1 réunions UGAT-Tutelle- Maires organisée (suite à la mission de terrain des membres SMCL)
- 7/8 entretiens de fonction et de planning du personnel réalisés
- Deux réunions UGAT-Maires tenues sur la convention de subsides 2016 et les marchés intercommunaux
- Une réunion UGAT/STD Elevage sur le suivi des unités de reconstitution cheptel organisée ;
- Une réunion UGAT/STD Agriculture sur l'appui technique à l'exploitation des sites maraichers organisée ;
- 2 drafts de guides élaborés (Cadre concertation et restitution publique)
- Deux missions de suivi financier des AE/conventions réalisées.

Par ailleurs, il faut noter les faits suivants :

- Une diminution du budget de PAMED 2 EXTENSION DE 500 000 EUR
- Un financement supplémentaire de 340 000 EUR de LuxDev pour le cofinancement de l'AEP multi-villages de Kiéché.

#### Les principales difficultés rencontrées concernant la mise en œuvre des actions relatives à ce résultat sont :

- La faible capacité financière des communes ne permet pas la tenue régulière des sessions des comités communaux de suivi du développement communal et des investissements.
- La faible collaboration de certains STD et/ou l'indisponibilité de certaines données.
- La prévalence de la pratique /de l'exigence des perdiems

#### Les perspectives pour l'année 2017 au niveau de ce résultat incluent :

- La poursuite de l'appui aux communes pour la tenue des sessions des comités communaux de suivi du PDC et des investissements.
- La recherche de nouveaux formats pour la poursuite de l'alliance d'apprentissage entre les différents acteurs, notamment sous la forme d'ateliers ponctuels de partage d'expérience.

## 2.7 Performance de l'output 5<sup>30</sup>

### 2.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5 Les femmes membres des groupements appuyés par le projet ont réduit leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et leurs tâches domestiques ont été allégées					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1 (2014)	Valeur année N (2015)	Cible année N (2015)	Cible finale
1. 80% des bénéficiaires des projets économiques ont augmenté effectivement leurs revenus monétaires	0	NC	NC	NC	80%
2. Des dispositifs de gestion pérenne des activités économiques sont fonctionnels	0	NC	NC	NC	
3. 80% des projets d'allègement des tâches sont effectivement fonctionnels (réduction du temps et/ ou la pénibilité du travail des femmes)	0	NC	NC	NC	80%
4. Des dispositifs de gestion pérenne des activités d'allègement des tâches sont fonctionnels	0	NC	NC	NC	

NC= non concerné. Ce résultat a été ajouté en 2014 et la mise en œuvre a commencé en 2015

### 2.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>31</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
4.1. Collecte d'informations et capitalisation				
4.2. Promotion d'initiatives productives en faveur des groupes vulnérables		X		
4.3. Hydraulique et Adduction d'eau potable			X	
4.4. Encadrement des groupements dans la mise en œuvre de leurs micro-projets		X		

### 2.7.3 Analyse des progrès réalisés

Vu le coût, l'enquête pour la mesure des indicateurs de ce résultats a été différée pour 2017 pour être réalisée en une seule fois.

Les principaux produits de l'année 2016 pour ce résultat sont :

- Un dispositif d'accompagnement de proximité de la gestion des investissements est en cours de mise en œuvre (voir produits du résultat 3).
- Un dispositif spécifique d'accompagnement de proximité en matière de suivi sanitaire et techniques d'élevage ainsi que des sites maraichers a été mis en place avec les services techniques déconcentrés de l'élevage et de l'agriculture (voir produits du résultat 3).
- La réalisation de l'AEP multi-villages de la Commune de Kiéché a été entamée
  - Le recrutement d'un bureau d'étude pour le contrôle des travaux de réalisation de la Mini-AEP multi-villages de Kiéché réalisé ;
  - Un DAO pour les travaux de réalisation l'AEP multi-villages de Kiéché lancé
  - Un financement complémentaire de 380 000 EURO apporté par LUXDev

<sup>30</sup> Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

<sup>31</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- Une évaluation complète des activités du résultat 5 sera réalisée en 2017 en vue d'alimenter l'évaluation finale du Programme. Mais déjà on peut dire que :
- La production semencière améliorée a permis à 96 personnes dont 33 femmes de produire 42,8 tonnes de semences améliorées (25,75 Tonnes de mil, 11,24 Tonnes de sorgho, 2.975 tonnes d'arachide et 2,85 tonnes de niébé).
  - La vente de ces semences améliorées a généré six millions cinq cent mille (6.500.000) francs CFA à ses producteurs.
  - Sur 305 kits de reconstitution de cheptel (915 têtes) placés, on dénombre plus de 100 mises- bas et 25 nouvelles bénéficiaires.

## 2.8 Thèmes transversaux

### 2.8.1 Genre

La prise en compte du genre est une réalité même si des insuffisances peuvent être relevées :

- ☑ 70 % des microprojets visent des femmes ou des populations vulnérables pour une cible finale de 60%.
- ☑ 30% des projets en cours (contre 24% en 2015, 29% en 2014 et contre 27,5% en 2013) contribuent à la réduction de la pénibilité du travail des femmes,
- ☑ 70% des membres des structures gestionnaires sont des femmes.

### 2.8.2 Environnement

Les principales actions menées en 2016 sont :

- ☑ Une étude d'impact environnemental et social le site intercommunal de Douméga-Tibiri a été réalisée ;
- ☑ Quatre (4) journées thématiques départementales ont été organisées sur différents thèmes dont: (i) la régénération naturelle assistée et (ii) la gestion de la fertilité des sols face aux effets du changement climatique et les pratiques agricoles néfastes et archaïques.
- ☑ Une (1) journée thématique régionale de réflexion a été organisée autour du thème: "la gestion durable de l'environnement et la sécurité alimentaire dans la région de Dosso: le rôle des collectivités territoriales et des autres acteurs locaux » avec des sous thèmes comme : (i) impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire, (ii) impact de la coupe du bois et des marchés ruraux de bois sur les forêts dans la région, (iii) déchets plastiques : véritable phénomène de dégradation de l'environnement.
- ☑ Des projets environnementaux ont été réalisés par les communes :
  - 50 Ha de terre récupérés

### 2.8.3 Autre

Rien n'a été fait dans les autres domaines transversaux.



## 2.9 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Non disponibilité/instabilité des ressources humaines au niveau des communes pouvant perturber la mise en œuvre des activités par les communes	01/06/2012	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Proposer une adaptation de la stratégie du programme selon le niveau de disponibilité et de capacités des ressources humaines	Responsables	Continu		En cours
						Proposer un dispositif d'accompagnement de proximité en matière de gestion budgétaire et comptable	ATN/SE	févr-13	Des agents techniques communaux/intercommunaux mis en place dans les communes	Terminé
						Renforcer les liens de coopération communes-services techniques de l'Etat travers des protocoles de collaboration	ATN/MOL	Continu	Des protocoles de collaboration signés et mis en œuvre actuellement	En cours
Faible viabilité financière des communes pouvant entraîner la non pérennisation des dynamiques de gouvernance	01/11/2012	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Prévoir l'appui à la mobilisation des ressources financières dans le processus d'accompagnement des communes	ATN/GL	oct-13	Des plans d'actions de mobilisation de ressources internes élaborés et une organisation des acteurs faites dans les communes	Terminé

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Non disponibilité au niveau des communes des prestataires de qualité pour la réalisation des ouvrages communaux	01/06/2012	OPS	Low	Medium	Low Risk	Regrouper les petits achats communaux et privilégier les appels d'offres nationaux intercommunaux	Responsables	Continu	Une bonne partie des marchés communaux sont régulièrement passés en intercommunalité et par appels d'offres nationaux	En cours
Retard dans l'exécution des chantiers pouvant occasionner une faible absorption des fonds par les communes d'ici la fin du projet	01/11/2012	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Accentuer le suivi des chantiers avec des réunions régulières avec les acteurs	ATN /MOL &ATI Infrastructures	Continu		En cours
Non respect des procédures de passation marchés publics par les communes		JUR	Medium	High	High Risk	Participation UGAT aux séances de dépouillement	UGAT		Principe appliqué régulièrement	Terminé
						Favoriser les marchés intercommunaux et élargir la base de prestataires pour les consultations fournisseurs	UGAT		Principe appliqué régulièrement	Terminé
Paiements non justifiés par les communes du fait de leurs faibles capacités		FIN	Medium	Medium	Medium Risk	Pratiquer avis non objection de l'UGAT	UGAT		Principe appliqué régulièrement	Terminé

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
de gestion						ANO de l'UGAT sur décomptes/factures	UGAT		Principe appliqué régulièrement	Terminé
						Contrôles réguliers des pièces sur place	UGAT		Des contrôles réguliers faits par le RAF sur pièces et également avant déblocage des tranches suivantes	Terminé
						Formation des acteurs communaux	UGAT		Plusieurs séances de formation tenues et un check list mis à disposition	En cours
Faible qualité de réalisation des ouvrages du fait du non respect des cahiers de charges par les entreprises		OPS	Medium	High	High Risk	Mise en place des comités communautaires de suivi de la réalisation physique	UGAT		Plusieurs communes ont mis en place les comités communautaires Ils sont opérationnels sur plusieurs sites	Terminé
						Supervision de la réalisation des ouvrages par les ATN de l'UGAT	UGAT		L'UGAT assure régulièrement la supervision de la réalisation des ouvrages	Terminé

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Non mise en œuvre du processus de ciblage des groupes vulnérables/femmes par les communes	01/12/2012	OPS	Low	Medium	Low Risk	Prévoir et appliquer les avis techniques sur les investissements du FDC prévus dans les PIA des communes	UGAT	Continu	Mis en œuvre	En cours
Tensions sociales autour des projets priorités (notamment dans l'élevage et la petite irrigation)	01/06/2012	DEV	Low	Medium	Low Risk	Prévoir un protocole de sécurisation des sites des investissements du FDC	ATN EL	Continu	Mis en œuvre	En cours
Faible engagement/initiative des acteurs, notamment sur les questions de gouvernance	09/07/2014	DEV	Low	High	Medium Risk	Discuter des options possibles durant la MTR	Responsables	Continu	Mis en œuvre	En cours
Pérennité des investissements /services du faible des faibles capacités de gestion		OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Mettre en place un dispositif d'appui conseil de proximité	Responsables		Mis en œuvre	En cours
						Tenir des réunions communales entre communes-gestionnaires			Mis en œuvre	
						Organiser une rencontre SMCL-Maires			Mis en œuvre	

### 3 Pilotage et apprentissage

#### 3.1 Réorientations stratégiques

Il n'y a pas de réorientation stratégique pour les années à venir. Il y a cependant des ajustements opérationnels à faire :

- Transformer l'alliance d'apprentissage continu en une série moins étendue d'ateliers de partage d'expérience

#### 3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
1. Organiser une rencontre entre un comité restreint de la SMCL et les communes sur la gestion pérenne des investissements et la pérennité des cadres et pratiques de gouvernance locale	UGAT	Continu

#### 3.3 Enseignements tirés

Il n'y a pas d'enseignement nouveau en dehors de ceux déjà évoqués dans les rapports antérieurs.

## 4 Annexes

### 4.1 Critères de qualité

**1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.**

*Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D*

Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			

**1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?**

X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.

**1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?**

	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.

**2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.**

*Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D*

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		

**2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?**

	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

<b>2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?</b>	
	<b>A</b> Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	<b>B</b> La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	<b>C</b> Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	<b>D</b> Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
<b>2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?</b>	
	<b>A</b> Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	<b>B</b> Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	<b>C</b> Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	<b>D</b> La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

<b>3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
<b>Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
	X			
<b>3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?</b>				
	<b>A</b> La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
X	<b>B</b> L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
	<b>C</b> L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
	<b>D</b> L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
<b>3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?</b>				
X	<b>A</b> L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
	<b>B</b> L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			
	<b>C</b> L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.			
	<b>D</b> L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.			

<b>4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		
<b>4.1 Durabilité financière/économique ?</b>				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
X	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
<b>4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?</b>				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
<b>4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?</b>				
X	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.		
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.		
<b>4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?</b>				
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).		
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.		
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.		



## 4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Aperçu des décisions stratégiques importantes prises par le Comité de pilotage et le suivi de ces décisions.<sup>32</sup>

Décision					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
1. Budget FDC : il est impératif d'exécuter le budget prévu en 2013 car les investissements sont déterminants dans l'atteinte des résultats du Programme	mars-13		PV SMCL	SMCL	Exécuter le budget FDC 2013 à 100%	UGAT	31.12.2013	Réalisé	CLOSED
2. La réflexion doit être poursuivie quant à une participation ou non des bénéficiaires et sous quelle forme. S'il existe une réglementation sectorielle à cet effet, elle doit être prise en compte dans le code de financement à développer. Une harmonisation du code de financement est nécessaire en vue d'éviter les différences dommageables premièrement entre les approches des projets CTB et ensuite avec les autres projets des autres bailleurs	Mars 2013		PV SMCL	SMCL	Harmoniser le code de financement avec les autres PTFs, notamment LUXDEV	UGAT		Réalisé	CLOSED
3. L'UGAT doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer un suivi rigoureux du FDC et un contrôle des travaux. Prévoir à cet effet un prélèvement de 5 % sur le budget FDC avant sa répartition aux communes.	mars-13		PV SMCL	SMCL	Prévoir un budget pour le contrôle des travaux (5% du budget FDC)	UGAT	31.03.2013	Réalisé	CLOSED
4. La SMCL autorise l'UGAT, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme, à recourir aux accords d'exécution (structures publiques) et accords de	sept-13		PV SMCL	SMCL	Recourir aux AE si nécessaire	UGAT	Continu	Réalisé	CLOS

<sup>32</sup> Vous pouvez utiliser le tableau de ce template ou le remplacer par votre propre format (p. ex., celui de votre monitoring opérationnel), pour autant qu'il fournisse les mêmes informations.

Décision					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
financement (acteurs non étatiques) chaque fois que cela est pertinent et opportun et conforme aux procédures édictées en la matière.									
5. La SMCL a adopté la proposition de réaménagement budgétaire telle que présentée par l'UGAT et qui fait partie intégrante du PV de la session du 05-09-2013	sept-13		PV SMCL	SMCL	Intégrer le réaménagement dans le FIT	UGAT	31.10.20 13	Réalisé	CLOSED
6. Le DTF additionnel pour le reversement du reliquat du PAMED 1 au PAMED 2 est adopté par la SMCL sous réserve d'une réponse positive du FBSA/Bruxelles, lequel fait partie intégrante du PV (05-09-2013)	sept-13		PV SMCL	SMCL	Intégrer le DTF additionnel dans le FIT	UGAT		Réalisé	CLOSED
7. Dans le souci de donner un peu de temps aux communes en vue de se préparer à la prise en charge dégressive et conformément aux souhaits exprimés par les maires à l'UGAT de même qu'à l'une des options des recommandations de la mission de backstopping de mission de la CTB, la SMCL donne son accord pour une prise en charge totale des agents STC par le PAMED 2 sur la première année. La prise en charge dégressive commencera dès la 2ème année du STC, réduisant de 20% annuel la contribution du programme	sept-13		PV SMCL	SMCL	Différer la contribution des communes dans la prise en charge dégressive à 2015	UGAT	01.01.20 14	Réalisé	CLOSED
8. Le suivi de la valorisation de la contribution nigérienne (frais de personnel, location bureau, exonérations, ...) au programme fait par l'UGAT doit être reporté dans le rapport annuel du Programme en fin d'année.	sept-13		PV SMCL	SMCL	Faire le point de la contribution nigérienne et la joindre au rapport annuel	UGAT	Continu	En cours	ONGOIN G

Décision					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
9. Stratégie de communication du programme: La SMCL insiste que l'UGAT développe une véritable stratégie de communication qui va au-delà de la diffusion pour aborder entre autres la question du dialogue social entre les acteurs. A cet effet, le MI/SP/D/AR mettra à la disposition du PAMED2 la stratégie de communication communale, notamment celle utilisée par le PAC/BM.	sept-13		PV SMCL	SMCL	Elaborer une stratégie de communication intégrant le dialogue social entre les acteurs	UGAT	31.12.20 13	Une stratégie communication en cours de mise en oeuvre	ONGOIN G
10. Formation des acteurs locaux : Le PAMED2 doit respecter la stratégie nationale de formation des acteurs locaux qui recommande aux acteurs à faire recours au CFGCT pour toute formation des collectivités territoriales	sept-13		PV SMCL	SMCL	Respecter la stratégie nationale de formation des acteurs locaux	UGAT	Continu	Réalisé	CLOS
11. Frais de mission : Le BCD va examiner le protocole signé entre les deux pays et son alignement avec les décrets en vigueur	sept-13		PV SMCL	SMCL		BCD		En cours	ONGOIN G
12. L'UGAT doit s'assurer d'une part que les communes qui demandent un STC aient la capacité financière pour les assumer et d'autre part l'existence d'accords formels pour les STC intercommunaux. L'UGAT doit réaliser un accompagnement particulier des cas de STC intercommunaux	sept-13		PV SMCL	SMCL		UGAT	Continu	Réalisé	CLOS
13. La SMCL autorise l'UGAT/PAMED2 à apporter un appui au processus d'élaboration du Plan de Développement Régional (PDR) mais en se positionnant sur les activités du PDR qui sont compatibles avec celles prévues dans le	févr-14		PV SMCL	SMCL	Appuyer le processus d'élaboration du PDR	UGAT		Réalisé	CLOS

Décision					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
DTF (formations, journées thématiques, etc.).									
14. L'avenant au DTF du PAMED 2 relatif au transfert de 800 000 Eur du reliquat du projet ARMFD II est adopté	27/06/2014		PV SMCL	SMCL	Prendre en compte les changements dans le FIT	UGAT		Réalisé	CLOSED
15. Rencontre d'échanges entre la tutelle (Préfet et Gouvernorat), la SMCL et les communes.	nov-14		PV SMCL	SMCL	Organiser une rencontre d'échanges tutelle-communes	UGAT	Mars 2015	En cours	ONGOING
16. Solliciter l'appui d'une expertise externe pour réfléchir à la proposition du consultant visant à fusionner les quatre (4) résultats du programme en deux (2) résultats si cela peut permettre une meilleure lecture et efficacité du programme.	nov-14		PV SMCL	SMCL	Faire une proposition à la SMCL sur la fusion et la reformulation des résultats du programme	UGAT	Juin 2015	Annulé par le consultant dans son rapport final	CLOSED
17. Les propositions de révision du manuel de procédures du fonds de Développement Communal (FDC) sous réserve de la prise en compte des amendements apportés.	nov-14		PV SMCL	SMCL	Appliquer les nouvelles dispositions du manuel FDC	UGAT	Continu	Réalisé	Clos
18. La modification du Dossier Technique et Financier (DTF) au niveau du processus de passation des Marchés Publics en cogestion	nov-14		PV SMCL	SMCL	Appliquer les nouvelles dispositions	UGAT	Continu	Réalisé	CLOSED
19. Les communes de Fakara et Kankandi sont exclues dans la zone d'intervention du PAMED2	16/09/2015	PV SMCL	UGAT	SMCL	Lettre d'information des communes et processus de désengagement entamé	UGAT		Réalisé	CLOSED

Décision					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
20. Proposer un scénario pour la réaffectation des fonds des communes de Fakara et de Kankandi	16/09/2015	PV SMCL	UGAT	SMCL	Proposition de scénario d'affectation des fonds faites aux ordonnateurs	UGAT		15/10/2015	CLOSED
21. Parachever les engagements des communes de Fakara et de Kankandi	16/09/2015	PV SMCL	UGAT	SMCL	En cours	UGAT		31/10/2016	ONGOING
22. Engager le PDC de Kiéché sans attendre les élections locales de 2016	16/09/2015	PV SMCL	UGAT	SMCL	En cours	UGAT		En cours	ONGOING
23. La proposition de réaménagement budgétaire est adoptée	16/09/2015	PV SMCL	UGAT	SMCL	Proposition validée dans le FIT	UGAT		Réalisé	CLOSED
24. La SMCL donne son accord de principe pour la réalisation de l'étude d'impact/sécurité alimentaire de l'intervention du Programme par l'INS	13/12/2016	PV SMCL	UGAT	SMCL	Etude en cours de réalisation	UGAT		En cours	ONGOING
25. La SMCL accepte le financement complémentaire de LUXDEV pour la réalisation de l'AEP multi-villages de Kiéché	13/12/2016	PV SMCL	UGAT	SMCL	Prendre en compte le financement dans le FIT	UGAT		Réalisé	CLOSED

### 4.3 Cadre logique mis à jour

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire dans la région de Dosso	1. Taux de couverture des besoins alimentaires a augmenté dans les 14 communes cibles	Enquêtes annuelles SAP	Stabilité politique dans le pays et dans la région Perturbations climatiques importantes
		2. Le nombre de ménages vulnérables a diminué dans les 12 communes cibles	Enquêtes complémentaires organisées par le Projet	Stabilité de l'économie nationale Perturbations climatiques importantes
		3. Le pourcentage de ménages avec 2 repas par jour au moins pendant 6 mois dans l'année a augmenté dans les 12 communes cibles	Système de suivi mis en place dans les communes	Les autres programmes de développement sont mis en œuvre comme prévu
OS	La gouvernance locale dans le domaine de la sécurité alimentaire est améliorée dans la région de Dosso	I.1. Au moins 9 communes obtiennent une note suffisante (75%) dans l'appréciation de leur capacité à orienter leurs actions sur base de l'analyse du suivi de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité au niveau de leur territoire	Système de suivi mis en place dans les communes	Aléas climatiques supportables Adhésion des autres PTF/Acteurs
		I.2. Dans au moins 9 communes les investissements/micro-projets ont atteint 80% des objectifs de sécurité alimentaire prévus dans les documents de projet	Enquêtes de satisfactions Dispositif de suivi communal	Stabilité sociale et politique dans les communes Le respect des engagements Aléas climatiques supportables
		I.3. Au moins 9 communes obtiennent une note suffisante (75%) dans l'appréciation de la qualité de la gestion des investissements par rapport au respect du mandat des acteurs de la gouvernance locale et des outils élaborés.	Rapports de suivi du projet Dispositif de suivi communal Enquêtes ponctuelles	Les Conseils Communaux s'inscrivent dans la démarche du Programme
		I.4. Toutes les communes réalisent à plus de 80% les indicateurs de gouvernance convenus dans les Contrats d'Objectifs (y compris les indicateurs portant sur le genre et l'environnement)	Evaluation des Contrats d'objectifs	Stabilité sociale et politique dans les communes Respect des engagements
		I.5. Dans 9 communes au moins, l'appréciation de la qualité des services publics et privés offerts dans le domaine de la sécurité alimentaire dans le cadre du PAMED 2 obtient une note satisfaisante (75%)	Enquêtes de satisfaction ponctuelles/études Dispositif de suivi communal	Respect des engagements des acteurs Stabilité sociale et politique dans les communes
		I.6. Quatre documents de réflexions menées dans la région de Dosso sur le rôle des acteurs de la gouvernance locale dans l'amélioration de la sécurité alimentaire alimentent les revues et ou politiques sectorielles	Revue sectorielles du secteur de la décentralisation et de la sécurité alimentaire  Rapports d'ateliers réflexions/capitalisation	Tenue effective des revues sectorielles Stabilité sociale et politique/institutionnelle Disponibilité des acteurs à partager les expériences

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
		I.7. Au moins 40% des membres des comités de gestion des infrastructures financées sont des femmes	Rapport de suivi du projet Dispositif de suivi communal Enquêtes/études ponctuelles PV de mise en place des Bureaux des COGEs	Pesanteurs socioculturelles
		I.8. 10% de projets contribuent à la réduction de la pénibilité du travail pour les femmes	Rapport de suivi du projet Dispositif de suivi communal Enquêtes/Études ponctuelles	Pesanteurs socioculturelles
R 1	Les mécanismes de gouvernance locale sont développés et mis en œuvre conformément au processus de décentralisation	I.1.1. Les nouveaux PDC des 14 communes sont basés sur une vision à moyen et long termes et intègrent i) des idées de stratégies spécifiques ou thématiques ii) une participation effective des femmes et des groupes défavorisés, iii) un souci pour l'environnement et iv) un partenariat effectif avec les autres acteurs du développement local	Document de stratégie et PV du Conseil Documents de PDC	Les Conseils Communaux priorisent les thématiques qui sont en cohérence avec les objectifs proposés par le Projet Adhésion et engagement des acteurs
		I.1.2. Au moins 8 communes disposent d'un cadre de concertation fonctionnel, avec la participation des organisations de femmes (2 réunions par année qui mobilisent > 50% des intervenants)	PV des réunions	Une bonne collaboration entre les responsables communaux et les niveaux du département et de la région
		I.1.3. Au moins 6 COFOCOM et 1 COFODEP sont créées et tiennent leur dossier rural dans la zone d'intervention du Programme	Fiche d'évaluation de la tenue du dossier rural	Respect des engagements des acteurs
		I.1.4. Au moins 8 communes disposent d'un dispositif communal d'alerte précoce (OSV, SCAPRU) fonctionnel	Rapports d'activités	Respect des engagements des acteurs
		I.1.5. Dans au moins 10 communes, les budgets communaux sont élaborés et exécutés selon les règles (comptabilité publique + compléments propres aux communes)	Rapport annuel du projet sur le FDC + audits dans les communes	Disponibilité et stabilité des ressources humaines
		I.1.6. Les 12 communes disposent de nouveaux outils de gestion intégrés (Boîte à outils pour la maîtrise d'ouvrage, planification et suivi budgétaire)	Rapport du projet et enquête auprès des acteurs	Alignement du Niger sur la directive de l'UEMOA en matière finance publique
		I.1.7. Sept (7) communes disposent d'un STC avec au moins un cadre technique et un plan d'entreprise viable et respecté	Rapport du projet	Viabilité financière des communes Stabilité des agents Bonne collaboration avec les STD

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R 2	Les acteurs du développement local (CT, STD, Société civile et acteurs privés) ont la capacité de jouer leur rôle dans l'amélioration de la sécurité alimentaire	I.2.1. Au moins 8 communes disposent d'un protocole de collaboration avec les STD qui est respecté pour > 75%	Texte du protocole et enquête auprès des acteurs	Motivation des acteurs
		I.2.2. Au moins 8 communes ont respecté leurs engagements dans le C.O à plus 75%	Rapport du projet (Contrat d'Objectifs) + rapport MTR et d'évaluation finale	Les intérêts politico-sociaux au niveau communal n'empêchent pas la collaboration entre les acteurs
		I.2.3. Au moins 8 communes dans les 4 départements sont impliquées dans un projet intercommunal	Rapport annuel du Projet Le rapport d'évaluation Dossiers de Projet	Division de travail fonctionnelle avec les autres projets, spécialement PAC II et les coop. luxembourgeoise et suisse
		I.2.4. 30% des prestataires de la base de données formés ont amélioré leurs capacités d'offrir un service de qualité	Rapport final du projet	Les divergences d'approches entre les projets des PTFs intervenant dans la zone ne pèsent pas sur l'appropriation des communes et ne minent pas leurs capacités de gestion
R3	<b>Output 3 : Sous l'impulsion des Collectivités locales, des investissements sont réalisés et des services sont mis en place pour améliorer durablement la sécurité alimentaire dans 12 communes</b>	I.3.1. Dans au moins 11 communes, > 80% des projets financés par le FDC sont programmés et réalisés selon les dispositions du Contrat d'Objectifs	Rapport du projet : indicateurs des Contrats d'Objectifs	Disponibilité de prestataires de qualité suffisante dans la région Capacité d'absorption des Fonds par les communes
		I.3.2. Au moins 60% des projets visent des groupes de femmes et/ou de populations vulnérables	Rapport d'évaluation finale	Alignement des projets retenus par les Conseils Communaux sur les axes porteurs de la sécurité alimentaire Mise en œuvre effective du processus de ciblage des porteurs de projets par les communes Volonté d'autres projets pour une mise en synergie et complémentarité des projets portés par la commune et les communautés Les projets prioritaires (notamment dans les domaines de l'élevage et de l'irrigation) ne font pas l'objet de tensions sociales fragilisantes
	Les dispositifs de suivi, d'apprentissage et de coordination sont fonctionnels dans les 12 communes et au niveau de la région	I.4.1. Un système de suivi intégré est fonctionnel dans au moins 10 communes	Rapport du projet + rapport d'évaluation finale Rapport des missions de suivi	Disponibilité et transparence des intervenants pour une coordination et apprentissage mutuel Disponibilité des ressources humaines pour la gestion du dispositif de suivi



	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R 4	et alimentent la réflexion régionale et nationale sur l'amélioration de la SA dans un contexte de décentralisation	I.4.2. Dans au moins 10 communes le dispositif de suivi communal intègre > 75% des données sur les projets de développement (identifier les données pertinentes)	Rapport d'évaluation finale	Disponibilité et transparence des intervenants pour une coordination et apprentissage mutuel Disponibilité des ressources humaines pour la gestion du dispositif de suivi
		I.4.3. Dans au moins 10 communes le dispositif de suivi intègre > 6 indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire et la performance des services essentiels	Rapport des missions de suivi	Disponibilité et transparence des intervenants pour une coordination et apprentissage mutuel Disponibilité des ressources humaines pour la gestion du dispositif de suivi
		I.4.4. Au moins 3 produits de capitalisation (dont au moins un sur le rôle différencié des femmes et des hommes dans la sécurité alimentaire) sont diffusés auprès des acteurs communaux, régionaux et nationaux concernés par le thème	Produits de capitalisation + enquête auprès des acteurs concernés	Portage et appropriation des cadres de concertation régionale par les autorités compétentes
		I.4.5. Au moins 3 modules de formation sont produits, validés par le CFGCT et promus comme référence au niveau national	Documents des modules et disponibilité auprès du CFGCT Rapports d'ateliers de validation	Respect des engagements des parties prenantes
		I.4.6. L'alliance d'apprentissage a systématisé les expériences sur au moins 4 thèmes qui incluent les dimensions genre et environnement	PV des réunions + produits systématisés Rapports des rencontres	Disponibilité, intérêt et engagement des acteurs
		R5	80% des bénéficiaires des projets économiques ont augmenté effectivement leurs revenus monétaires	Rapports du programme Rapports des ONGs d'accompagnement Enquêtes Rapports du programme
Les femmes membres des groupements appuyés par le projet ont réduit leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et leurs tâches domestiques ont été allégées	Des dispositifs de gestion pérenne des activités économiques sont fonctionnels			
80% des projets d'allègement des tâches sont effectivement fonctionnels (réduction du temps et/ ou la pénibilité du travail des femmes)	Des dispositifs de gestion pérenne des activités d'allègement des tâches sont fonctionnels			

## 4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Non.
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	OUI
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	MTR réalisée en septembre 2014.
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Janvier-février/2018 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	<ul style="list-style-type: none"><li>• OUI par Monsieur Eric VERCAUTEREN du 08 au 24/06/2013</li><li>• Lawrence QHESQUIERE : formulation avenant DTF PAMED 2 Extension : mars 2014</li></ul>

## 4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

*Le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » est joint au présent document.*

## 4.6 Ressources en termes de communication

- Etude sur le rôle des acteurs dans la mise en place et la gestion des investissements productifs en milieu rural ;
- Etude diagnostic organisation et de la performance gestion financière des communes d'intervention du PAMED 2 ;
- Etude Baseline PAMED 2.
- Base de photos.
- Couvertures télévisuelles et visuelle (journal) de certaines activités
- 5 notes de capitalisation.